

La croisade de Valéry Giscard d'Estaing contre l'essor « irresponsable » de l'éolien

La croisade des anti-éoliens a trouvé une figure tutélaire qui les défend contre un vent mauvais : Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République ne participera pas à la manifestation de protestation contre les « moulins à vent », organisée samedi 4 octobre à Paris par la Fédération Environnement durable, mais il se mobilise dans l'ombre contre le développement « inconsidéré » et « irresponsable » de cette énergie. Au point d'avoir préfacé *L'imposture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France* que le président-fondateur de cette fédération, Jean-Louis Butré, sort aux éditions du Toucan.

M. Giscard d'Estaing est un procureur implacable. Dans son réquisitoire, qui est aussi un appel au combat, il fustige « un gaspillage inacceptable des fonds publics, un discours officiel trompeur et un "business" souvent douteux ». Et l'ex-président conclut sur cette injonction : « Il s'agit de préserver les paysages de France, nos campagnes et, bientôt, notre littoral menacé lui aussi. »

M. Butré ne s'attendait pas à un tel renfort quand il a écrit son brûlot contre l'éolien industriel. A 68 ans, cet ingénieur de formation ne décolère pas. Il y a eu ce jour de

2004 où des voisins l'alertèrent sur le projet de construction d'éoliennes aux abords de son village du Poitou. Réflexe immédiat : « *Not in my backyard* » (« pas chez moi »). Il crée alors l'association Vent du bocage.

Puis il y eut l'emballement du Grenelle de l'environnement à l'automne 2007 et ce chiffre où il lit le saccage annoncé du patrimoine paysager français : un parc éolien de 25 000 mégawatts (MW) en 2020. A raison de 2 MW par appareil, calcule-t-il, ce sont 12 500 mâts surmontés de leurs trois pales qui hérissèrent plaines, plateaux et collines de la douce France.

Trop coûteux

Et le voilà poussant les feux contre le « mensonge organisé » par les industriels avec la « complicité » des services de l'Etat et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La France dépensera 40 milliards d'euros, dont une partie au profit de groupes étrangers (Vestas, General Electric, Siemens...), dit-il. Au « puissant lobby » de fabricants d'aérogénérateurs, d'aménageurs de parcs et d'exploitants (EDF EN, GDF Suez...) aux revenus confortables, M. Butré

oppose l'agitation villageoise. Et un Comité d'orientation stratégique présidé par VGE et chargé de régler son compte à l'éolien qui, selon ce dernier, « ne résiste pas à l'analyse de quelques vérités et de quelques chiffres simples » : trop coûteux pour une production trop capricieuse.

Le Comité regroupe quelques sénateurs puissants – Philippe Marini, rapporteur général du budget au Sénat, et Henri de Raincourt, président du groupe UMP. Il a l'oreille de Patrick Ollier, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Et des personnalités l'ont rejoint, comme Marcel Boiteux, patron d'EDF entre 1967 et 1987 et « père » du programme électro-nucléaire des années 1970-1980.

VGE, Boiteux... Il n'en faut pas plus pour faire de ce mouvement le fourrier du nucléaire. Comme s'il n'était pas déjà relancé avec la construction par EDF du premier EPR français à Flamanville (Manche). M. Butré s'en défend. Il juge simplement que l'atome civil est « un mal nécessaire » et plaide pour la biomasse, le solaire thermique, la géothermie, « pas toujours matures, mais porteurs d'avenir ». ■

JEAN-MICHEL BEZAT